

# REUNION DU 30 janvier 2012

---

Le trente janvier deux mille douze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 24/01/2012

Nombre de conseillers en exercice : 14 ; Présents: 11 ;Votants : 12

*Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU, René CORVAISIER, Roseline CAUGANT, Fabien LETANOUX, Virginie CHENEL, François DUVAL, Marielle VIRLOUP - Conseiller(s) absent(s) : Eric Thébault, Brigitte Nicolas, excusés, Daniel Bouillis qui a donné procuration à Jacques DANIEL-- Secrétaire :Bernadette AUGEREAU-*

**Ordre du jour :** - Lotissement des ondes : Adoption de l'Avant Projet Définitif & demande de permis d'aménager;- Rénovation des sanitaires de l'école : Adoption de l'Avant Projet Définitif ;- Chantier d'insertion de la baie : renouvellement de la convention ;- Personnel communal : modification du tableau des effectifs ;- Budget : Autorisation de prendre en charge les dépenses d'investissement avant le vote du budget et dans la limite du ¼ des crédits 2011;- Camping : Révision des tarifs ;- Droit de Préemption Urbain ;- Subvention communale au collège ;- divers ...

**COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION :** Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 14/12/2011 et signent le registre des délibérations.

## **N° 1-2012 :LOTISSEMENT DES ONDES 2 : Adoption de l'Avant Projet Définitif :**

Le maire présente le dossier du projet de lotissement comprenant 29 lots dont 27 lots individuels et 2 lots destinés à la construction de logements locatifs sociaux sur une surface totale de 23 101m<sup>2</sup> y compris les bief et fossé. La surface des lots est en moyenne de 400 m<sup>2</sup>. Ce nouveau lotissement marquera une continuité de l'urbanisation vers le Sud. Le dossier est constitué d'une notice explicative ; du plan topographique ; du plan de composition ; du plan de masse ; des profils en travers ;des plans de traitement des surfaces et réseaux ; d'un détail estimatif . Après délibération, le conseil municipal :

- adopte cet avant projet définitif (A.P.D) ;
- sollicite le permis d'aménager .
- donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

## **N° 2 -2012 :RENOVATION DES SANITAIRES DE L'ECOLE –Adoption de l'Avant Projet Définitif –DETR et subvention Région :**

Lors de la dernière réunion le conseil municipal a approuvé l'esquisse des travaux . Le maire présente le dossier de l'avant projet définitif composé d'une notice descriptive, des plans de l'existant, des deux blocs sanitaires du RDC rénovés, des coupes , des élévations, de la perspective, et d'une estimation sommaire du coût des travaux de 60 000€ HT. Le plan de financement est le suivant : DETR :24 000.00€, Région :9000.00€, Autofinancement (fonds propres):27 000.00€ . Le planning des travaux prévoit une réalisation en juillet et août 2012 .

Après délibération, le conseil municipal,

- adopte l'avant projet définitif des travaux (A.P.D) ;
- approuve le plan de financement ;
- sollicite l'attribution de la DETR et d'une subvention de la Région.

## **N° 3-2012 :CHANTIER D'INSERTION -Convention 2012 :**

Le maire présente le projet de convention du chantier d'insertion de la baie pour l'année 2012 dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle de personnes habitant le Pays malouin par la réalisation de chantiers portant sur des travaux d'entretien d'espaces verts, de bâtiments, de voiries, du littoral ,... .La commune s'engage à solliciter le chantier sur une période minimale de 13 jours au prix de 306€ par jour plus la prise en charge des repas du midi et pour une équipe de 6 à 10 personnes .

Après délibération, le conseil municipal, approuve la convention et donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

## **N° 4-2012 :TABLEAU DES EFFECTIFS – REVISION n° 1/2012:**

En 2012 deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade dans leur cadre d'emploi . Le conseil municipal décide :

- de transformer deux postes d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à temps partiel (33.14/35<sup>ème</sup> et 28.08/35<sup>ème</sup>) en poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2012 .

### **N° 5-2012 : BUDGET PRINCIPAL – PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET :**

Préalablement au vote du budget 2012, la commune ne peut engager , liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser 2011.

En vertu de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal , autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2011 et notamment pour les dépenses relatives à l'élaboration du plan local d'urbanisme ( 5 355.00€ ht),..., à savoir :

- chapitre 20 -21 et 23 : 811 473.32€ (inscrits au BP 2011)/4 = **202 868.33€** .

### **N°6-2012 : BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTION AUX SERVICES DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE SCOLAIRES 2012 :**

En 2011 une subvention de 22791.00 € a été versée sur le budget de la caisse des écoles pour financer les services de la cantine et de la garderie scolaires. Cette subvention permet d'assurer l'équilibre budgétaire du budget annexe de la caisse des écoles . Cette subvention est versée sous forme d'acompte dès le début de l'année afin d'éviter une rupture de trésorerie de ce budget annexe . Dans l'attente du vote du budget 2012, le conseil municipal reconduit l'attribution de cette subvention et décide de procéder au versement d'un premier acompte de 10 000.00€ .

### **N°7-2012 : CAMPING – REVISION DES TARIFS :**

Le conseil municipal décide de réviser les tarifs du camping d'environ 3% pour la prochaine saison estivale et de les fixer à :

Campeur :	4.10€/nuit
Enfant – 7 ans :	2.00€
Emplacement :	3.05€
<u>Véhicules :</u>	
Moto :	1.20€
Voiture :	2.55€
Camping-car :	2.55€
Camionnette :	3.30€
Branchement électrique 6 ampères :	2.80€
Animal :	1.10€
<u>Tarif groupe ( colonie, camp d'adolescents,...) :</u>	
Par campeur	2.95€
(non compris : emplacement ; véhicules ; électricité, taxe de séjour,...)	
<u>Borne camping-cars :</u>	3.00€ le jeton
<u>Garage mort :</u>	
Avant le 15 juillet et après le 25 août :	3.00€/nuit
Du 15 juillet au 25 août	9.57€/nuit
Caution pour adaptateur électrique :	17€ l'unité
Caution pour le badge « barrière » :	30€ l'unité
Visiteur (7 ans et plus) :	2.15€/Jour

Cette augmentation prend en compte le passage de la TVA de 5.5 à 7% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 .

### **N°8-2012 : DROIT DE PREEMPTION URBAIN :**

Conformément à l'article L2122-22 du CGFPT portant délégation du conseil municipal , le maire informe le conseil municipal des décisions d'abandon du droit de préemption sur la vente des propriétés suivantes :

- arrêté du 05/01/2012 : Section D n°s 5-6, situées au 13 rue du marais vendue par la communauté d'Agglomération ;
- arrêté du 19/01/2012 : Section A n°961 – 962 situées au 76 rue du bord de mer vendue par Me Kisiela .

**N°9-2012 : SUBVENTION COMMUNALE AU Collège René Cassin de Cancale (VOYAGES SCOLAIRES) :**

Le maire présente une demande de subvention du collège René Cassin pour l'organisation d'un voyage scolaire en faveur de quatre élèves participant à un séjour sportif du 25/05/2012 au 02/06/2012.

Après délibération, le conseil municipal vote une subvention de **40€** et inscrit les crédits nécessaires au budget 2012 .

**INFORMATIONS DIVERSES :**

\* Maintenance postes de relèvement et réseau de l'Assainissement collectif des eaux usées :

Le maire informe le conseil municipal des arrêtés du 12/01/2012 par lesquels il a renouvelé les contrats de maintenance près des sociétés Sani-Ouest pour le curage préventif du réseau (3290€/an) et la Nantaise des Eaux pour la maintenance des postes de relèvement ( 5330€/an) ;

\* Occupation du Domaine Public Maritime : Les associations utilisatrices du DPM durant la saison estivale seront invitées à une réunion le 18/2/2012 à 10h à la mairie afin d'étudier les modalités de dépôt des demandes d'occupation en 2012 ;

\* Abbé Joseph Legrand : Sur proposition du maire le conseil municipal décide d'apposer une plaque en mémoire de l'Abbé Joseph Legrand sur le socle de la croix du cimetière ;

\* Rentrée scolaire de septembre 2012 : L'inspecteur d'académie nous informe de la fermeture d'une classe pour la prochaine année scolaire . Le décompte des effectifs ne permet pas de contester cette fermeture.

\* Le pot des illuminations de Noël aura lieu le 10/02/2012 à 18h30 à la salle polyvalente ;

\* Prochaines réunions : - Conseil Municipal : 06/02/2012 à 19h00 ; 29/02/2012 à 20h00 ;  
- Commission des finances : 21/02/2012 à 18h00 .

→\* *Récapitulatif des délibérations : N°s 2012-1;2012-2 ;2012-3 ;2012-4 ;2012-5;2012-6;2012-7 ;2012-8 ;2012-9*

→\* *Signatures des membres présents:*

Jacques DANIEL	
Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Christine THUAL	
Bernadette AUGEREAU	
René CORVAISIER	
Roseline CAUGANT	
Fabien LETANOUX	
Virginie CHENEL	
François DUVAL	
Marielle VIRLOUP	